



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE AU JAPON

FICHE JAPON

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'enseignement est obligatoire jusqu'à 15 ans, âge qui correspond à la fin de la scolarité au collège. La quasi-totalité des élèves (98.4%¹) entre au lycée, au sein d'établissements d'enseignement général ou professionnel (lycées techniques ou écoles d'apprentissage). La plupart des formations professionnelles durent 5 ans et débouchent sur l'obtention de l'équivalent d'un diplôme bac +2 permettant la poursuite d'études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. En 2014, 53,8% des lycéens diplômés ont choisi de poursuivre leurs études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur.²

L'une des caractéristiques du système japonais est d'être extrêmement sélectif à l'entrée du cursus universitaire. Les élèves sont préparés au concours d'entrée à l'université tout au long de leur scolarité. La réussite à ce concours dans une université reconnue est le gage d'un bon emploi futur, l'obtention du diplôme étant quasi-automatique.

Le nombre total d'étudiants en 2014 s'élevait à environ 3 millions, dont près de 2,85 millions inscrits dans les universités de cycle long, ce qui représente une très forte majorité d'une classe d'âge (93% des étudiants)³. Les autres étudiants étaient inscrits en écoles spécialisées ou universités de cycle court.

Les caractéristiques principales de cet enseignement sont :

- une forte valorisation du gakushi, diplôme obtenu en 4 ans, qui présente la meilleure garantie d'emploi dans de nombreuses disciplines. Selon le Ministère japonais de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et technologies (MEXT), le taux d'accès à l'emploi en 2014 a atteint 94,7 %⁴ pour les étudiants diplômés du gakushi ;
- un déséquilibre en nombre en faveur des hommes effectuant des études par rapport aux femmes (rapport de 1,28 en 2014 pour le niveau gakushi) ;
- une hiérarchisation des universités qui confère à la sélection universitaire un poids important pour l'employabilité de leurs étudiants ;
- une offre de cours dans des domaines très variés, non nécessairement corrélée à la future carrière professionnelle.

A. Les différents types d'universités

Les trois types d'universités (nationales, privées ou publiques) diffèrent par leur mode de gestion et la part de l'Etat dans leur financement.

¹ <http://www.e-stat.go.jp/SG1/estat/List.do?bid=000001054425&cycocode=0> - tableau 37

² <http://www.e-stat.go.jp/SG1/estat/List.do?bid=000001054426&cycocode=0> - tableau 42

³ <http://www.e-stat.go.jp/SG1/estat/List.do?bid=000001054430&cycocode=0> - tableau 1

⁴ http://www.mext.go.jp/b_menu/houdou/26/05/1347784.htm

A.1) Les universités nationales

Les universités nationales sont au nombre de 86. La part de l'Etat dans leur budget avoisine les 50%, le reste provenant des frais d'inscription (environ 15%), des revenus hospitaliers (environ 30%) pour les universités qui disposent d'un hôpital universitaire, et d'autres subventions privées.

Les sept universités impériales, fondées entre 1877 pour celle de Tokyo et 1939 pour celle de Nagoya et relevant du gouvernement impérial, ont perdu leur titre lors de la grande réforme du système universitaire de 2004, mais restent des références d'excellente qualité. Elles sont présentes sur une grande partie du territoire :

- Université de Tokyo (Todai) dans le Kanto
- Université de Kyoto (Kyodai) et Université d'Osaka (Handai) dans le Kansai
- Université de Nagoya dans la préfecture d'Aichi
- Université Tohoku à Sendai (nord de l'île de Honshu)
- Université de Hokkaido à Sapporo (dans la grande île du nord du Japon)
- Université de Kyushu, à Fukuoka.

A.2) Les universités privées

Les 603 universités privées bénéficient également d'une subvention de l'Etat, mais limitée à environ 10 % du total de leur budget. Elles reçoivent également une subvention de la « fondation pour le développement d'établissements privés », *Nihon Shiritsu Gakko Shinko Kyosai Jigyodan (décret de 1997)*. Le budget des universités privées est variable et celles qui disposent d'un hôpital universitaire y trouvent une source substantielle de revenus, comme les grandes universités Nihon et Keio.

A.3) Les universités publiques (préfectorales et municipales)

Comme leur nom l'indique, ces universités sont subventionnées par les préfectures ou les municipalités à hauteur de 70%, le reste provenant des frais de scolarité, d'examens d'entrée et d'inscription (30%).

Tableau récapitulatif des établissements d'enseignement supérieur au Japon au 1^{er} mai 2014 :

Nombre d'établissements d'enseignement supérieur au 1er mai 2014	Etablissements nationaux	Etablissements publics	Etablissements privés	Total
Daigaku (Universités)	86	92	603	781
Tanki Daigaku (Universités cycle court)	0	18	334	352
Senmon gakkō (Ecoles spécialisées)	51	3	3	57
Total	137	113	940	1190

Chaque type d'université est représenté par une association spécifique :

- Japanese Association of National Universities (JANU) : <http://www.janu.jp/eng/index.html>
- Japanese Association of Public Universities (JAPU) : www.kodaikyo.org (uniquement en japonais)
- Japanese Association of Private Universities and Colleges (JAPUC) : www.shidaiaren.or.jp/english

A.4) Les universités étrangères au Japon :⁵

Les universités américaines de Temple et de Columbia, ainsi qu'une université russe (Université de l'Extrême Orient) et une chinoise (Université Tianjin de médecine traditionnelle), sont implantées au Japon. Des diplômes de niveau licence et master, reconnus dans leurs pays d'origine et par le MEXT, y sont délivrés.

B. Evaluation des universités

L'évaluation des universités est confiée à différents organismes accrédités par le MEXT :

⁵ <http://www.mext.go.jp/english/highered/1303565.htm>

- National Institution for Academic Degrees and University Evaluation (NIAD-UE) www.niad.ac.jp/english/index.html ;
Japan University Accreditation Association (JUAA) regroupe les dirigeants des universités adhérentes et évalue la qualité des enseignements ;
Japan Institution for Higher Education Evaluation (JIHEE), évalue le niveau de l'enseignement mais aussi de la recherche ;
Japan Association for College Accreditation (JACA), évalue les formations de cycle court «tanki daigaku» (2 ans).

II- Organisation des études et enseignements dispensés

A. Les formations de cycle court « tanki daigaku »

D'une durée de deux ans, ces formations permettent d'acquérir les connaissances nécessaires à l'apprentissage d'un métier. Elles sont proposées dans 352 établissements répartis dans tout l'archipel. Le diplôme obtenu est comparable à ceux des BTS ou IUT français. Elles donnent accès à des professions qualifiées et recherchées dans le domaine social (affaires sociales, métiers liés à la petite enfance, assistance aux personnes âgées), paramédical, ou dans des secteurs spécifiques (photographie, cuisine, mode par exemple).

Sous certaines conditions, les étudiants du cycle court peuvent rejoindre le cursus universitaire long. En 2014, 10,5%⁶ des étudiants ont fait ce choix et ont pu poursuivre leurs études en intégrant la troisième année du cycle universitaire long.

B. Les universités « daigaku »

Le diplôme de premier cycle « gakushi », obtenu au bout de 4 ans, est considéré comme le diplôme de référence au Japon. Obtenu dans les meilleurs établissements d'enseignement supérieur, il constitue un véritable sésame pour l'accès aux emplois fortement qualifiés et aux postes à responsabilité. Les campagnes de recrutement des étudiants par les entreprises se font dès la troisième année.

Les formations de niveau supérieur sont dispensées au sein des « daigakuin ». L'obtention d'un « shushi » (master) est possible après deux années d'études. Trois années supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à décrocher un « hakushi ou hakase » (doctorat).

La formation continue concernait, en 2014, 11,1%⁷ des étudiants en shushi. La part des "doctorants" effectuant leurs recherches dans le cadre de leurs activités professionnelles et détachés de leur entreprise représente 39,5%⁸ du total.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

A. Une offre de formation de qualité, répartie sur l'ensemble du territoire

Chaque préfecture a une université nationale et une université préfectorale ou municipale, les premières étant généralement d'un bon niveau et les secondes d'un rang un peu inférieur. On note un bon niveau de recherche en général dans les universités nationales.

Le niveau des universités privées est nettement plus hétérogène, mais certaines font partie des plus réputées, comme l'Université Keio, dont les diplômés font carrière dans les grandes entreprises, ainsi que les universités Waseda, Sophia à Tokyo, ainsi que Ritsumeikan et Doshisha à Kyoto. Dotées d'une administration plus réactive et flexible, ces universités privées sont souvent plus ouvertes aux échanges internationaux.

⁶ <http://www.e-stat.go.jp/SG1/estat/List.do?bid=000001054437&cycode=0> - tableau 50

⁷ <http://www.e-stat.go.jp/SG1/estat/List.do?bid=000001054435&cycode=0> - tableau 39

⁸ <http://www.e-stat.go.jp/SG1/estat/List.do?bid=000001054431&cycode=0> - tableau 5

B. Une recherche de qualité, articulée avec les besoins du pays

Le Japon fait reposer son développement économique sur la recherche, le développement, l'innovation et leurs débouchés industriels. Le financement de la recherche se fait à travers des agences de moyens qui sont aussi des entités administratives autonomes : la Japan Science and Technology Agency (JST), la Japan Society for the Promotion of Science (JSPS), dépendant du MEXT, et la New Energy and Industrial Technology Development Organization (NEDO) dépendant du METI (Ministry of Economy, Trade and Industry).

Des recherches fondamentales de très haut niveau sont menées en parallèle à des recherches appliquées au sein des laboratoires industriels et ne sont pas seulement l'apanage des laboratoires des organismes publics de recherche, l'État jouant un rôle de pilote en définissant en concertation avec l'ensemble des acteurs, les domaines sur lesquels faire porter en priorité l'effort.

C. Une reconnaissance nationale et internationale

Les universités japonaises sont reconnues nationalement, de sorte que les diplômés des meilleures d'entre elles trouvent sans mal des emplois très qualifiés. Ainsi, 85% des hauts fonctionnaires sont des anciens étudiants des universités nationales de Tokyo et Kyoto. Ces universités sont également très reconnues dans le reste de l'Asie, et les pays voisins les classent parmi les meilleures. Selon le classement du Times Higher Education 2014-2015⁹, les 10 premières universités asiatiques comptent 2 universités japonaises, dont Tokyo University (1^{ère}) et Kyoto University (8^{ème}). Ces mêmes universités obtiennent de bons classements au rang mondial (Tokyo University : 23^{ème}, Kyoto University : 59^{ème}).

Deux organismes assurent la promotion de l'enseignement supérieur japonais :

- Japanese Association for the Promotion of Science (JSPS) : www.jsps.go.jp/english/
- Japanese Student Services Organization (JASSO) : www.jasso.go.jp/index_e.html

D. La mobilité étudiante au Japon¹⁰

La mobilité entrante au Japon est suivie par le MEXT qui tient des statistiques précises. La situation de 2013 présentait les caractéristiques suivantes :

- Nombre d'étudiants étrangers : 135 519, en baisse de 1.6% par rapport à 2012.
- Origine géographique des étudiants (majoritairement des pays voisins) : Chine : 60,4%, Corée : 11,3%, Vietnam : 4,6%, Taiwan : 3,5%, Népal : 2,4%, Indonésie : 1,8%, Thaïlande : 1,8%, Malaisie : 1,7%, Etats-Unis : 1,5%. Ou, selon les continents : Asie : 91,9%, Europe : 3,5%, Amérique du Nord : 1,8%, Afrique : 0,9%, Proche et Moyen Orient : 0,9%, Amérique centrale et méridionale : 0,7%, Océanie : 0,4%.
- Répartition par principaux niveaux d'étude : cycle court en 2 ans (tanki daigaku) : 10,6%, gakushi : 49,8%, shushi et hakushi 29,2%, Autres:10,4%.
- Répartition par principales filières : sciences humaines et sociales : 59,7%, sciences de l'ingénieur : 17,2%, disciplines artistiques : 3,5%, sciences fondamentales : 1,7%.
- Offre de pilotage du gouvernement japonais via ses bourses : 8529 boursiers du MEXT en 2013.¹¹

La mobilité sortante est en baisse ces dernières années. De 82 845 en 2004, ils n'étaient plus que 57 501 à partir en 2011¹². Les principales destinations des étudiants japonais sont les suivantes (selon les chiffres de l'UNESCO qui ne prennent pas en compte les données de RPC ni de Taiwan) : Etats-Unis (58,6%), Royaume-Uni (9%), Australie (5,9%), France (4,7%) et Allemagne (4,4%).¹³

Entre la France et le Japon, le déséquilibre entre mobilité entrante et sortante reste important : 1661 étudiants japonais ont effectué un séjour d'études dans un établissement d'enseignement supérieur en France et 740

⁹ <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/2014-15/world-ranking>

¹⁰ http://www.jasso.go.jp/statistics/intl_student/data13_e.html

¹¹ http://www.jasso.go.jp/statistics/intl_student/documents/data13_01_e.pdf

¹² http://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/ryugaku/_icsFiles/afieldfile/2014/04/07/1345878_01.pdf

¹³ http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/stats_pays/fr/japon_fr.pdf

étudiants français se sont rendus au Japon en 2012¹⁴. Ces chiffres sont toutefois à nuancer car ne sont pas comptabilisés les séjours d'étudiants japonais en écoles de langue ou de savoir-faire (entre le 1^{er} octobre 2013 et le 30 septembre 2014, le consulat de l'ambassade de France au Japon a délivré 2000 visas d'études tous types confondus), ni les courts séjours (selon la JASSO, il y avait 521 Français qui ont effectué un court séjour d'études au Japon en 2013).¹⁵

Chiffres de la mobilité étudiante entre la France et le Japon¹⁶ :

	Etudiants japonais	Etudiants français
2003	2 490	276
2004	2 337	339
2005	2152	380
2006	2535	417
2007	2253	471
2008	1969	574
2009	2054	624
2010	1834	705
2011	1685	530
2012	1661	740
2013	non disponible*	793

E. L'internationalisation des universités japonaises

L'ouverture des universités japonaises au reste du monde est fortement encouragée par le MEXT qui a lancé plusieurs initiatives destinées à encourager l'accueil d'étudiants étrangers et la mobilité des étudiants japonais.

E.1) Le plan 300 000

Lancé en juillet 2008, ce plan vise à accueillir 300 000 étudiants étrangers à l'horizon 2020. En 2013, le nombre de ces étudiants étrangers au Japon s'élevait à 135 519.

Les principaux moyens mis en œuvre :

- travail sur l'image du pays et sur l'enseignement de la langue japonaise. Simplification de l'accès administratif par la mise en place d'un guichet unique ;
- concentration des efforts sur quelques universités sélectionnées ;
- usage généralisé de la langue anglaise et de programmes d'échanges (doubles diplômes compris) ;
- qualité de l'accueil par une politique volontariste de bourses, logement, insertion dans le monde du travail pour les étudiants accueillis ;
- établissement de réseau d'anciens boursiers, notamment après retour dans leur pays d'origine ;
- promotion des séjours et échanges avec des établissements étrangers, programmes d'incitation à la mobilité internationale.

E.2) Les plans Global 30 et Global 30+

Le plan Global 30 a permis, de 2009 à 2014, de constituer un groupe d'universités pilotes de l'internationalisation. Au total, 13 universités avaient été retenues pour bénéficier de ce financement : Tokyo, Kyoto, Nagoya, Tsukuba, Osaka, Tohoku, Kyushu pour les universités nationales, et Waseda, Keio, Sophia, Meiji, Ritsumeikan et Doshisha pour les universités privées.

¹⁴ http://www.jasso.go.jp/statistics/index_e.html

<http://www.oecd.org/edu/education-at-a-glance-2014-indicators-by-chapter.htm> - Chapter C - Indicateur C4 (T-C4.7)

¹⁵ http://www.jasso.go.jp/statistics/intl_student/data13_e.html

¹⁶ http://www.jasso.go.jp/statistics/index_e.html

<http://www.oecd.org/edu/education-at-a-glance-2014-indicators-by-chapter.htm> - Chapter C - Indicateur C4 (T-C4.7)

Le programme Global 30+, lancé en septembre 2012, cible en priorité la mobilité sortante du Japon. Un budget d'environ 50 millions d'euros est ainsi consacré aux projets favorisant notamment les séjours à l'étranger des étudiants. Au total, 42 universités ont été sélectionnées sur la base de leurs projets et reçoivent des subventions leur permettant de mettre en œuvre de nouveaux programmes d'échange, de conclure des accords de coopération, de développer les doubles diplômes et d'augmenter les cursus intégralement en anglais.

Deux groupes d'universités ont été constitués :

- les universités dites « de types A » qui s'engagent dans leur ensemble à favoriser la mobilité de leurs étudiants. Elles reçoivent, en fonction de leur taille, une subvention annuelle de 1 à 2 millions d'euros. Il s'agit de Hokkaido University, Tohoku University, Chiba University, Ochanomizu University, Akita International University, International Christian University, Chuo University, Waseda University, Doshisha University, Kwansai Gakuin University, Ritsumeikan Asia Pacific University.
- les universités dites « de type B », dont au moins une faculté s'engage à favoriser la mobilité de leurs étudiants. Leur subvention annuelle s'élève à environ 900 000 euros, indifféremment de la taille de l'établissement. Il s'agit de Tsukuba University, Saitama University, Tokyo Medical and Dental University, Tokyo Institute of Technology, Hitotsubashi University, Tokyo University of Marine Science and Technology, Niigata University, Fukui University, Kobe University, Tottori University, Yamaguchi University, Kyushu University, Nagasaki University, Aichi Prefectural University, Yamaguchi Prefectural University, The University of Kitakyushu, Maebashi Kyoai Gakuen College, Kanda University of International Studies, Asia University, Kyorin University, Shibaura Institute of Technology, Sophia University, Showa Women's University, Toyo University, Hosei University, Showa Women's University, Meiji University, Soka University, Aichi University, Kyoto Sangyo University, Ritsumeikan University.

E.3) Le projet *Top Global University*¹⁷

Un nouveau programme d'incitation à la mobilité sortante a été lancé en 2014 : *Top Global University* (ou *Tobitate – Ryugaku Japan*). Il vise à faire figurer au moins dix universités japonaises dans le classement des 100 meilleures mondiales, en doublant la mobilité lycéenne et étudiante d'ici 2020 et en se focalisant sur les séjours de programmes courts à l'étranger. Pour ce faire, il prévoit de développer des bourses d'études et des fonds attribués aux établissements sélectionnés sous l'appellation « Top Global ». Une centaine de lycées « Top Global High Schools » bénéficie de financement pour 5 ans.

Les « Top Global Universities » (34 au total) sont divisées en deux groupes :

- Les 13 universités « de type A » dont l'internationalisation concerne tout l'établissement percevront chacune entre 4 à 7 millions d'euros. Il s'agit de : **Hokkaido University, Tohoku University, Tsukuba University, Tokyo University, Tokyo Medical and Dental University, Tokyo Institute of Technology, Nagoya University, Kyoto University, Osaka University, Hiroshima University, Kyushu University, Keio University, Waseda University.** (Les universités en italiques étaient sélectionnées dans le plan Global 30)
- Les 21 universités « de type B » dont au moins une faculté est ouverte à l'international, percevront entre 0,7 et 2,8 millions d'euros. Il s'agit de : **Chiba University, Tokyo University of Foreign Studies, Tokyo University of Arts, Nagaoka University of Technology, Kanazawa University, Toyohashi University of Technology, Kyoto Institute of Technology, Nara Institute of Science and Technology, Okayama University, Kumamoto University, Akita International University, Aizu University, International Christian University, Sophia University, Toyo University, Hôsei University, Rikkyo University, Sôka University, International University of Japan, Ritsumeikan University, Kwansai Gakuin University, Ritsumeikan Asia Pacific University.** (Les universités en italiques étaient sélectionnées dans le plan Global 30)

Parmi les critères retenus pour sélectionner les « Top Global Universities » figurent: accueil d'étudiants étrangers, importance de la mobilité étudiante, baccalauréat international, TOEFL, programmes conjoints et doubles diplômes. Le MEXT encourage aussi les universités à adopter une plus grande flexibilité quant au calendrier universitaire et son découpage en semestre afin de faciliter la mobilité internationale. Les universités sélectionnées ont ainsi un potentiel accru de coopération avec les universités étrangères.

¹⁷ http://www.mext.go.jp/b_menu/houdou/26/09/_icsFiles/afieldfile/2014/10/07/1352218_02.pdf

E.4) Le projet de réforme du calendrier universitaire

Au Japon, l'année fiscale débute le 1^{er} avril et toute la scolarité, de la maternelle à l'université, est calquée sur ce calendrier. Le président de l'Université de Tokyo, estimant que cette date représente l'un des freins à l'augmentation de la mobilité des étudiants japonais, a initié une réflexion faisant de la modification du calendrier de la rentrée universitaire un des axes de changement. Le groupe de travail piloté par l'Université de Tokyo et constitué des grandes universités japonaises (Hokkaido, Tohoku, Tiitech, Hitotsubashi, Keio, Waseda, Nagoya, Osaka et Kyushu) a publié un premier rapport d'étape en janvier 2012, mais une telle réforme semble encore difficile à mettre en œuvre. Des aménagements apparaissent néanmoins dans certaines universités qui découpent leur année en semestres, voire en trimestres, pour permettre plus de souplesse à l'accueil d'étudiants étrangers en automne.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

A. Convention de reconnaissance mutuelle des études, des diplômes et des crédits

Le 5 mai 2014, la **Convention de reconnaissance mutuelle des études, des diplômes et des crédits entre la France et le Japon** a été signée à Paris par la Japan Association of National Universities (JANU), la Conférence des présidents d'universités (CPU) et la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI). Les trois parties se sont accordées sur une grille de lecture des études, diplômes et des crédits des deux pays permettant d'établir des correspondances de niveau d'études. La mobilité des étudiants et le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur des deux pays devraient ainsi être grandement facilités.

Le texte de la convention est en ligne :

<http://www.institutfrancais.jp/wp-content/uploads/2012/07/Convention-Reconnaissance-diplome-FR.pdf>

B. Accords universitaires

Il existe toute une palette de types d'accords de coopération entre la France et la Japon, allant d'accords inter-facultés souvent initiés par des professeurs, d'accords-cadres proposant une dimension plus globale à la coopération, ainsi que de quelques accords de double-diplômes. Toutefois, un quart des quelque 800 accords de coopération donne lieu à des échanges d'étudiants, le domaine des études de langue étant dominant.

Le tableau répertoriant les accords de coopération entre la France et le Japon se trouve sur le site internet de l'ambassade : <http://www.ambafrance-jp.org/Liste-des-accords,4312>

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens.¹⁸

La tendance générale de la mobilité sortante des étudiants japonais vers les pays occidentaux est à la baisse ces dernières années. Passant d'environ 83 000 étudiants partis en 2004 à 57 501 en 2011, elle a subi une baisse d'environ 44% en 7 ans. Parmi les pays de destination non anglophones, la France et l'Allemagne sont les deux pays qui accueillent un nombre relativement stable d'étudiants japonais.

Allemagne

Situation :

Le nombre d'étudiants japonais en Allemagne est en baisse, passant de 2135 étudiants en 2010 à 1867 en 2011.

Répartition :

¹⁸ <http://www.uis.unesco.org/EDUCATION/Pages/international-student-flow-viz.aspx>

48% en licence, 31% en master, 11% en doctorat, les 10% restant représentent divers régimes, dont les étudiants en langue et les post-docs

Royaume-Uni

Situation :

Troisième pays d'accueil des étudiants japonais en mobilité internationale, le Royaume-Uni connaît également une diminution progressive depuis une dizaine d'années. 6 154 étudiants japonais avaient choisi cette destination en 2000 contre 3705 en 2011, soit une baisse d'environ 39%. De même, la part des étudiants japonais choisissant le Royaume-Uni comme destination est passée de 7,7% en 2004 à environ 6% en 2011.

Répartition :

55% des étudiants japonais au Royaume-Uni sont admis en niveau licence, les 45% restant poursuivent leurs études à un niveau supérieur (master ou doctorat). Les domaines d'études privilégiés sont : arts créatifs / design, business, sciences sociales et langue anglaise.

Etats Unis

Situation :

Malgré une diminution très importante du nombre d'étudiants, les Etats-Unis restent, en nombre, la première destination. Ils étaient 46 497 en 2000-2001, contre 19 966 en 2011, ce qui représente une baisse de 57% sur cette période.

Répartition :

En 2012, les étudiants japonais aux Etats-Unis étaient à 46,6% inscrits en licence, 20,2% en master, 24,9% dans d'autres catégories et 8,3% en OPT (Optional Practical Training).¹⁹ Les études commerciales concentraient 17,4% d'entre eux, suivies par les programmes d'anglais intensif à 14,6%, les sciences sociales à 11,5%, puis les arts plastiques à 8,1%.

Australie

Situation :

Cinquième destination des étudiants japonais, l'Australie a connu une progression importante entre 2000 et 2005, atteignant le chiffre de 3 817 étudiants japonais en 2005. La situation s'est inversée depuis, 2117 étudiants japonais avaient choisi l'Australie comme destination en 2011.

Répartition :

57% des étudiants japonais effectuant un séjour d'études en Australie sont admis en niveau licence, 23% au niveau master. Les 20% restant sont admis en doctorat ou sous d'autres régimes.

Corée du Sud

Situation :

Les échanges d'étudiants entre les deux pays sont très déséquilibrés : seuls 1190 étudiants japonais sont partis en Corée du Sud en 2011, contre environ 24 000 qui ont fait le chemin inverse la même année.

Chine

Situation :

La Chine représente la deuxième destination des étudiants japonais avec 17 961 étudiants partis en 2011, en augmentation par rapport à l'année précédente (16808 en 2010).²⁰

Cette évolution vers l'Asie fait écho au développement des programmes d'échanges universitaires au niveau régional, notamment le programme Campus Asia (acronyme de Collective Action for Mobility Program of University Students). Lancé en avril 2010 par le Japon, en collaboration avec la Chine et la Corée du Sud, il a pour but de développer un réseaux universitaire entre les trois pays en élargissant les échanges de différentes nature allant du programme de court séjour/summer school au programme de doubles-diplômes.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-japonaise

Au Japon, les relations de confiance construites sur la durée sont très importantes et la valeur intellectuelle, artistique ou scientifique de notre pays est volontiers reconnue lors d'échanges académiques. Les accords de

¹⁹ <http://www.fulbright.jp/study/res/t1-college03.htm>

²⁰ http://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/ryugaku/_icsFiles/afieldfile/2014/04/07/1345878_01.pdf

coopération les plus significatifs s'appuient notamment sur une relation de long terme entre enseignants et chercheurs des institutions concernées.

Pour affermir la position de la France dans le paysage universitaire japonais, le renforcement des programmes de mobilité encadrée constitue l'enjeu prioritaire.

Outre cette orientation majeure, plusieurs axes de la coopération universitaire bilatérale sont proposés :

A. Une action ciblée vers le niveau gakushi

Le premier cycle universitaire est le niveau de référence au Japon, il convient donc de lui accorder une importance toute particulière. Les établissements japonais misent également sur ce niveau pour réussir leur internationalisation. Le développement des coopérations au niveau gakushi est donc prioritaire pour augmenter le nombre d'étudiants d'échange. Il convient cependant de tenir compte du calendrier spécifique des campagnes de recrutements menées par les entreprises, qui sélectionnent leurs futures recrues dès la 3^{ème} année de gakushi.

B. Les cursus en anglais

Première langue vivante dans la plupart des universités, la langue anglaise est devenue LV1 obligatoire dès l'école primaire en 2010. Le développement des cursus enseignés entièrement en anglais est un important levier pour la mobilité japonaise vers la France. L'Agence Campus France a réalisé un catalogue de ces cursus et en fait la promotion auprès des universités japonaises.

C. Importance croissante des « courts séjours »

Pour différentes raisons liées à leur cursus, de nombreux étudiants manifestent de l'intérêt pour les « courts séjours » (moins de trois mois) dans les établissements à l'étranger. Ce type de mobilité répond aux incitations du MEXT et ont aussi la faveur des universités japonaises, car il préserve le cycle d'enseignement dans son intégralité. Le court séjour présente une grande souplesse d'objectifs : découverte culturelle, initiation ou perfectionnement linguistique en français, préparation à l'intégration à un cursus en France, stage spécifique intégrant un domaine d'études (relations internationales par exemple), etc.

D. Participation aux programmes européens

Le succès de certains programmes d'échanges en Europe est observé avec intérêt par les Japonais qui semblent avoir pris conscience de l'importance de la mise en place de synergies régionales. Le projet Campus Asia initié par le Japon et en partenariat avec la Chine et la Corée du Sud est très certainement inspiré par l'expérience européenne.

La coopération entre les universités européennes et japonaises devrait se renforcer grâce au programme Erasmus+ (2014-2020), prolongement de Erasmus Mundus et du projet « Build on Euro Asian Mobility (BEAM) coordonné par la France (2004-2014). Erasmus+ prévoit le développement et le renforcement des "Joint Master Degrees" et de la reconnaissance internationale des crédits.

E. Evénements organisés pour promouvoir les études supérieures en Europe

Le Salon Européen EHEF, organisé depuis 2012 par la Délégation européenne, en coopération avec Campus France et la représentation de l'enseignement supérieur allemand (DAAD), se tient à Tokyo et Kyoto. Chaque année, le nombre de participants augmente, passant de 1300 lors de la première édition en 2012 à 2000 en 2014. En 2014, ce sont environ 60 universités européennes de 14 pays membres qui ont pris part à ce salon.

La Tournée Campus France de promotion des études en France a été lancée pour la première fois en octobre 2013, grâce notamment à un partenariat d'entreprises. Cette tournée de 2 semaines s'effectue en voiture et s'arrête dans une quinzaine d'universités, de Sapporo à Fukuoka. La tournée 2014 a permis de rencontrer près de 3000 étudiants.

VI- Contacts utiles

Pôle universitaire et scolaire :

Responsable : Catherine Droszewski, attachée de coopération universitaire
catherine.droszewski@diplomatie.gouv.fr

Assistante: Chihiro Inoue

chihiro.inoue@diplomatie.gouv.fr

Responsable Campus France Japon: M. Fabien Roudier

tokyo.direction@campusfrance.org

Mise à jour : novembre 2014